



**Compte-rendu de la réunion de préparation
des 3èmes Rencontres algéro-françaises des maires
et présidents de collectivités territoriales
tenue à Alger, le lundi 18 avril 2016 à 10h
au Ministère de l'intérieur et des collectivités locales (MICL)**

[Ce compte-rendu est suivi, en pages 8 et 9, du *compte-rendu de la réunion des élus et fonctionnaires du groupe-pays Algérie de CUF, le jeudi 21 avril 2016 à Paris*]

Paris, 21 avril 2016

- 1) Participants

- côté algérien : - M. Kamel **KAÏLI**, directeur de la coopération au MICL / - M. Mustapha **BIAD**, conseiller à la direction générale Europe au ministère des affaires étrangères / - Mme Houda **TAR** attachée à la direction de la coopération du MICL

- côté français : - M. Georges **MORIN**, président du groupe-pays Algérie de Cités-unies France / - M. Hubert **OLIÉ**, conseiller adjoint de coopération, ambassade de France / - M. Marc **PASOTTI**, attaché de sécurité intérieure, ambassade de France / - M. Antoine **IMBERTI**, élève de l'ENA en stage à l'ambassade.

- 2) Les participants se réjouissent d'abord, qu'après 12 longues années, les **3èmes Rencontres algéro-françaises des maires et présidents de collectivités territoriales** (qui devaient se tenir en 2009, après les 1ères Rencontres de 1999 à Alger et les 2èmes Rencontres de 2004 à Paris) soient à même de se tenir dans cinq semaines à **Alger (mercredi 25 et jeudi 26 mai 2016)**.

Cela est dû d'abord à la volonté politique commune, manifestée par les deux chefs d'Etat, en décembre 2012, de relancer la coopération décentralisée. Cela est dû aussi aux efforts menés de part et d'autre, au niveau des ministères des affaires étrangères, des ministères de l'intérieur, des ambassades d'Algérie à Paris et de France à Alger. Cela est dû enfin aux premiers intéressés sur le terrain, les élus locaux et les autorités déconcentrées, qui ont su proposer des objectifs rénovés de coopération prenant appui, d'une part sur le **programme franco-algérien Jousour** pour le renforcement du mouvement associatif enfance-jeunesse, d'autre part sur les **deux missions pour la coopération industrielle et technologique entre nos deux pays**, portées à Alger par M. Bachir Dehimi et à Paris par M. Jean-Louis Levet. Ces deux programmes (jeunesse et coopération industrielle et technologique) ont eu le mérite de mobiliser sur les territoires communaux, départementaux (et régionaux pour la France) des exécutifs territoriaux soucieux du développement de leurs collectivités à travers la coopération et qui ont su mobiliser à leur tour les acteurs de la société civile de leur territoire : associations, entreprises, universités, centres de recherche, hôpitaux, etc.

A ces deux « piliers » de la **jeunesse** et du **développement industriel et technologique**, les deux parties sont aussi convenues d'ajouter, compte-tenu de l'engagement des deux pays dans la COP21, le 3ème pilier du **développement durable**. Ces trois axes de travail ont fait l'objet de deux réunions de travail préparatoires aux Rencontres d'Alger. Les **journées de Béjaïa (septembre 2015)** consacrées à la jeunesse et à ses associations ont regroupé une centaine de participants des deux

pays : ministères, autorités locales et mouvement associatif. Ce furent ensuite, en **octobre 2015**, les **Journées de Paris** consacrées à la fois au développement économique et au développement durable qui ont permis aux ministères concernés des deux pays, aux autorités locales et à de nombreux acteurs territoriaux de l'entreprise, de l'université, de la recherche et du mouvement associatif, de préparer les 2èmes et 3èmes volets des Rencontres d'Alger.

Il va de soi que ces trois axes forts sur lesquels les deux parties ont souhaité relancer la coopération décentralisée algéro-française laissent toute la place que les collectivités souhaiteront accorder, dans leurs partenariats, aux coopérations plus « traditionnelles » en matière de gestion, de finances locales, de formation professionnelle, d'action sociale, de politique culturelle et sportive, etc.

- 3) Le 2ème point abordé lors de la réunion du 18 avril a été la nécessité de **connaître au plus vite la liste des participants français à ces Rencontres**. La partie algérienne compte en effet inviter les élus locaux et autorités déconcentrées d'Algérie dans une stricte parité avec leurs homologues français. M. Kaïli demande donc instamment que la liste des participants français lui soit communiquée au plus tard le samedi 23 avril, de manière à ce que ses services puissent lancer les invitations aux autorités locales algériennes au début de la semaine du dimanche 24 avril, un mois juste avant les Rencontres.

M. Morin remet aux participants la dernière liste mise à jour au vendredi 15 avril (document joint) : cela n'est qu'une liste provisoire et il reconnaît qu'elle n'est pas satisfaisante sur plusieurs points : - il n'y a qu'une quinzaine de collectivités (sur les 25 à 30 espérées) / - elle ne comporte que des fonctions « maire, maire-adjoint, fonctionnaire » et aucun nom / - et surtout : seuls 2 chefs d'exécutif, les maires de Strasbourg et d'Épinay, sont sûrs de venir ¹. Cela s'explique essentiellement par la difficulté à mobiliser des élus français dont les coopérations se sont pour la plupart étioilées depuis 2007, qui ont vu « s'évaporer » les 3èmes Rencontres programmées pour 2009, qui ont repris espoir en 2012-2013 et plus encore après les pré-Rencontres de 2014-2015 mais qui ont ensuite connu, début 2016, trois reports successifs des dates des Rencontres avant l'accord officiel, intervenu le 7 mars dernier, sur les dates des 25 et 26 mai 2016.

C'est pourquoi cette 1ère réunion du groupe de préparation est fondamentale. M. Morin réunit à Paris, le **jeudi 21 avril 2016** (dans trois jours) le **groupe-pays Algérie de CUF (élus et fonctionnaires**, avec participation du **MAE français** et de **l'ambassade d'Algérie**). Il souhaite donc instamment pouvoir les informer sur le maximum d'éléments concrets relatifs à ces Rencontres, tant sur le plan de **l'organisation** (modalités de prise en charge ? modalités d'hébergement ? lieux de travail ? emploi du temps ?) que sur **le fond** (pourra-t-on bénéficier, comme lors des Journées préparatoires de Béjaïa et Paris en 2015, de la participation des acteurs « société civile » des territoires ? quelles thématiques seront abordées ? par qui seront-elles introduites puis débattues ? en ateliers ? en séances plénières ? etc.). Si notre réunion de ce lundi 18 avril permet d'avancer sur ces différents points, **la réunion du 21 avril permettra de remobiliser les partenaires français et de relancer aussitôt après** (par courrier ou par téléphone) **les responsables des collectivités françaises**.

¹ Voir en P.J. la liste mise à jour au 23 avril 2016 : on y compte désormais 17 collectivités dont 1 région (PACA) et 1 ville (La-Roche-sur-Yon) supplémentaires. Et ce sont désormais 5 maires (au lieu de 2) dont on est sûr de la participation

La discussion s'engage alors très concrètement entre les membres des deux délégations.

- 4) **Sur l'organisation**, l'accord se fait sans difficulté sur les principaux points suivants :

- les frais de transport France-Algérie et retour sont pris en charge par la partie française suivant des modalités à définir en son sein : en principe c'est la collectivité française qui paye les billets de ses représentants ; reste à définir qui prend en charge le transport aérien des autres acteurs des territoires.
 - les frais d'hébergement, de transport intérieur et de nourriture des participants français sont pris en charge par la partie algérienne jusqu'à concurrence de 60 participants, le reste relevant d'une prise en charge par la partie française ;
 - le lieu d'hébergement et de travail devrait être l'hôtel Aurassi mais M. Kaïli précise que la décision ne sera prise qu'à partir de la semaine prochaine en fonction de la liste des participants français que M. Morin doit lui adresser au plus vite.
 - un dîner-réception pourrait être organisé par le ministère algérien de l'intérieur et un second par l'ambassade de France ;
 - accord de la partie algérienne pour que l'ambassade confie à une agence algérienne (l'agence Sense) les modalités de gestion des inscriptions en ligne (automatiquement transmises aux organisateurs français et algériens) des arrivées, des départs et des transferts aéroport-hôtel et hôtel-aéroport ;
 - discussion à reprendre entre le MICL et l'ambassade de France sur la proposition de cette dernière de confier à la même agence l'enregistrement et la transcription des débats (le MICL estime que son propre service de communication serait à même de s'en charger) ;
-

- 5) **Sur le fond**, les participants s'accordent sur la possibilité pour les organisateurs comme pour les collectivités participantes **d'inviter des « experts » et des acteurs territoriaux autres qu'élus et fonctionnaires** (à condition que leur nombre soit limité, que la qualité de leur expérience soit assurée et que les modalités de leur prise en charge soit clairement établies).

Les deux délégations décident aussi de **réduire à quatre les thèmes des ateliers de travail**, ainsi reconfigurés (les compléments *en italique* ont été introduits par les élus français le 21 avril) :

- 1. Participation des jeunes et de leurs associations à la démocratie locale (+ *échanges culturels, scolaires et sportifs*)
- 2. Grandes villes et développement durable (+ *entretien du patrimoine bâti*)
- 3. Universités et entreprises, acteurs de développement industriel et technologique
- 4. Finances et fiscalité locales dans le développement territorial (+ *formation professionnelle*)

S'agissant de la **conduite des ateliers** puis de la **restitution de leurs travaux en plénière**, choisir un président algérien et un président français qui se partageront la tâche, ainsi qu'un même binôme (Algérien+Français) pour les rapporteurs et pour les animateurs.

L'emploi du temps : le schéma global est très vite adopté par les deux parties. On en trouvera la traduction précise dans le chronogramme ci-joint. Quelques précisions :

Mardi 24 mai 2016

- Arrivée, dans l'après-midi, des participants algériens et français. Installation à l'hôtel Aurassi.
- 1ère réception officielle le mardi soir.

Mercredi 25 mai 2016

- l'ouverture (9h-9h45) serait faite par un ministre algérien, un ministre français et le président de Cités-unies France
- la séance introductive (10h-11h15) : contenu à préciser (réticence de la partie algérienne à accorder une trop grande place au rapport commandé par l'U.E. sur l'état des coopérations euro-algériennes)
- 4 ateliers (un atelier par thématique) se dérouleront en parallèle, dans 4 petites salles de l'hôtel Aurassi, attenantes à la salle plénière. Cela se fera en 4 séquences (2 le mercredi et 2 le jeudi). Horaire des 2 premières séquences du mercredi : 11h30-12h45, puis 14h15-15h30.
- 16h-18h30 : visites de terrain, par exemple du Jardin d'essai du Hamma, dont la restauration a été menée en coopération entre les deux capitales, Alger et Paris (ou visites à des associations impliquées dans la coopération)
- 2ème réception officielle le mercredi soir

Jeudi 26 mai 2016

- 9h-10h15, puis 10h30-11h45 : 2 dernières séquences des ateliers
- 12-13h : séquence d'échanges informels entre les participants (permettant par ailleurs aux présidents et aux rapporteurs de préparer la restitution des ateliers et le projet de feuille de route)
- 14h30-15h30 : restitution des 4 ateliers (15mn chacun) suivie d'une heure (15h30-16h30) de discussion avec la salle
- 16h45-17h30 : proposition, discussion et adoption d'une feuille de route pour les 5 prochaines années de coopération décentralisée algéro-française
- 17h45-18h30 : clôture par les autorités algériennes et françaises (à déterminer)

Vendredi 27 mai 2016

- dans la matinée (ou plus tard) retour des participants vers les villes algériennes et françaises
- ne pas oublier de recenser les collectivités algériennes et françaises qui auront décidé de se retrouver **un ou deux jours dans la collectivité algérienne partenaire**, à l'issue des Rencontres d'Alger.

P.J. :

- projet de chronogramme
- liste **provisoire** des participants français (au 02/05/16) et tableau d'importance démographique de ces 1ères collectivités inscrites

	mardi 24/05/16	mercredi 25/05/16	jeudi 26/05/16	vendredi 27/05/16
9h				
10h		9h Ouverture 9h45	9h Ateliers (séquence 3) 10h15	Retour des participants — ou départ conjoint vers la collectivité algérienne partenaire
11h		10h Séance introductive 11h15	10h30 Ateliers (séquence 4) 11h45	
12h		11h30 4 ateliers (séquence 1) 12h45		
13h			12h Echanges 13h	
14h		13h Déjeuner buffet 14h	13h15 Déjeuner buffet 14h15	
15h		14h15 Ateliers (séquence 2) 15h30	14h30 Restitution 4 ateliers 15h30	
16h			15h30 Discussion 16h30	
17h	Arrivée des participants et installation à l'hôtel	16h Visite de terrain 18h30	16h45 Feuille de route 17h30	
18h			17h45 Clôture 18h30	
19h				
20h				
21h	Réception Ambassade (ou Ministère)	Réception Ministère (ou Ambassade)	Soirée libre	

**3èmes Rencontres algéro-françaises des maires
à Alger, mercredi 25 et jeudi 26 mai 2016**

Liste des collectivités territoriales (à jour au 23/04/16)¹ nous ayant déjà indiqué qu'elles participeront aux Rencontres :

Régions _____

- 1 - Conseil régional d'Ile de France : 2 fonctionnaires
- 2 - Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2 fonctionnaires

Départements et villes-départements _____

- 2 - Conseil départemental de Seine-Saint-Denis : vice-président + fonctionnaire
- 4 - Ville de Paris : maire-adjoint + fonctionnaire
- 5 - Métropole de Lyon : vice-président + fonctionnaire

Communautés urbaines _____

- 6 - Communauté urbaine de Dunkerque (Nord) : vice-président + fonctionnaire
- 7 - Mulhouse-Alsace-agglo (Haut-Rhin) : à préciser

Villes _____

- 8 - Ville d'Aubervilliers (Seine-St-Denis) : **maire** + maire-adjoint + fonctionnaire
- 9 - Ville de Belfort (Territoire de Belfort) : maire-adjointe + fonctionnaire
- 10 - Ville de Bordeaux (Gironde) : maire-adjoint + fonctionnaire
- 11 - Ville de Clichy-sous-Bois (Seine-St-Denis) : 2 maires-adjoints
- 12 - Ville d'Epinais-sur-Seine (Seine-St-Denis) : **maire** + 2 maires-adjoints + fonctionnaire
- 13 - Ville de la Roche-sur-Yon (Vendée) : **maire** + maire-adjoint + fonctionnaire
- 14 - Ville de Marseille (Bouches-du-Rhône) : maire-adjoint + fonctionnaire
- 15 - Ville de Nanterre (Hauts-de-Seine) **maire** + fonctionnaire
- 16 - Ville de Saint-Ouen (Seine-St-Denis) : maire-adjoint
- 17 - Ville de Strasbourg (Bas-Rhin) : **maire** + maire-adjointe

17 collectivités

- 2 Région (Ile-de-France + Provence-ACA)
- 3 Départements et villes-départements (Seine-St-Denis + Paris + Lyon)
- 2 Communautés urbaines (Dunkerque + Mulhouse)
- 10 Villes

20 élus + 15 fonctionnaires

- 5 maires : Aubervilliers + Epinais + La-Roche-sur-Yon + Nanterre + Strasbourg
- 16 vice-présidents ou maires-adjoints
- 15 fonctionnaires

¹ N.B. : s'y rajoutent, en date du 02/05/16 : 2 départements (**Bouches-du-Rhône** et **Gironde**) et 3 villes (La Seyne-sur-Mer, **Lille** et **Saint-Etienne**), soit 5 autres collectivités qui nous ont fait part de leur intérêt pour ces Rencontres

**Collectivités françaises ayant fait connaître leur intention de participer
aux 3èmes Rencontres algéro-françaises des maires**

[à jour au 23/04/16]

Par catégorie de collectivités

n°	Collectivité	Nb habitants	Rang dans leur catégorie
Région			
1	- Région Ile-de-France	11 960 000	1ère région de France
2	- Région Provence-ACA	4 954 000	3ème région de France
Département et ville-département			
3	- Département de Seine-St-Denis	1 553 000	5ème département français
4	- Ville de Paris	2 254 000	1ère ville de France
5	- Lyon Métropole	1 325 000	2ème ville métropolitaine
Communauté urbaine			
6	- C.U de Dunkerque (Nord)	200 000	40ème C.U. de France
7	- Mulhouse-Alsace-agglo (Haut-Rhin)	265 000	37ème C.U. de France
Ville			
8	- Aubervilliers (Seine-St-Denis)	78 000	60ème ville de France
9	- Belfort (Territoire de Belfort)	51 000	123ème ville de France
10	- Bordeaux (Gironde)	248 000	9ème ville de France
11	- Clichy-sous-Bois (Seine-St-Denis)	31 000	259ème ville de France
12	- Epinay-sur-Seine (Seine-St-Denis)	55 000	101ème ville de France
13	- La Roche-sur-Yon (Vendée)	53 000	115ème ville de France
14	- Marseille (Bouches-du-Rhône)	864 000	2ème ville de France
15	- Nanterre (Hauts-de-Seine)	94 000	44ème ville de France
16	- St-Ouen (Seine-St-Denis)	48 000	134ème ville de France
17	- Strasbourg (Bas-Rhin)	280 000	7ème ville de France

Par importance démographique

	Nb habitants	Collectivité
1	11 960 000	Région Ile-de-France
2	4 954 000	Région Provence-ACA
3	2 254 000	Ville de Paris
4	1 555 000	Département de Seine-St-Denis
5	1 325 000	Lyon Métropole
6	864 000	Ville de Marseille
7	280 000	Ville de Strasbourg
8	265 000	Mulhouse-Alsace-agglo
9	248 000	Ville de Bordeaux
10	200 000	C.U. de Dunkerque
11	94 000	Ville de Nanterre
12	78 000	Ville d'Aubervilliers
13	55 000	Ville d'Epinay-sur-Seine
14	53 000	Ville de La Roche-sur-Yon
15	51 000	Ville de Belfort
16	48 000	Ville de St-Ouen
17	31 000	Ville de Clichy-sous-Bois
Total	24 315 000	soit 36,5% des 66 628 000 habitants de France



**Compte-rendu de la réunion
du groupe-pays Algérie de CUF
le jeudi 21 avril 2016 à Paris**

Paris, 26 avril 2016

- 1) **24 participants** : - ministère français des affaires étrangères (3) / - ambassade d'Algérie (2) et CUF (2) / - 2 Régions : Ile-de-France (1) et PACA (2) / - 1 département : Seine-St-Denis (1) / - 6 villes : Aubervilliers (1), Bagnolet (1), Epinay (3), La Roche-sur-Yon (1), Nanterre (2), Saint-Denis (2) / - 3 associations : ADICE, ANACEJ, Touiza-solidarité.

- 2) G. Morin rend compte des importantes avancées de la préparation des 3èmes Rencontres algéro-françaises des maires et présidents de collectivités territoriales (25 et 26 mai à Alger) lors du **comité de pilotage** auquel il a participé le **lundi 18 avril à Alger**, au ministère de l'intérieur (cf. ci-dessus le compte-rendu de ce comité).

- 3) Le GP enregistre avec satisfaction l'inscription de deux nouvelles collectivités sur la liste des participants aux Rencontres : la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et la ville de La Roche-sur-Yon.

- La 1ère (**Région PACA**) est liée de longue date avec la wilaya du grand Alger. Ses nouveaux responsables continueront de travailler sur Alger avec le concours de la **ville de Marseille**, qui participera aux Rencontres. Ils souhaiteraient concentrer leurs actions sur la restauration du patrimoine : la Casbah d'Alger (avec la **ville d'Arles**) et les cimetières d'Alger. Ils participeront également à la restauration de la chapelle de Santa-Cruz à Oran.

- La 2nde (**La Roche-sur-Yon**) est en partenariat très ancien avec Tizi-Ouzou et ils souhaitent réactiver leurs coopérations.

- 4) Les autres collectivités déjà inscrites (voir liste du 23 avril dans le compte-rendu - ci-dessus - du comité de pilotage du 18 avril à Alger) rappellent leurs coopérations passées et présentes et leur souhait de les développer.

Une autre collectivité, de première importance, sera aussi présente, pour la première fois, à nos Rencontres : la **Région Ile-de-France**. Elle n'avait pas jusqu'ici de partenaire en Algérie mais elle veut s'ouvrir désormais sur les trois pays du Maghreb et s'intéresse particulièrement au volet développement industriel et technologique, tel qu'il s'est enclenché entre la France et l'Algérie.

S'agissant des représentants de ces collectivités, à noter que la Région PACA sera représentée par une vice-présidente et un fonctionnaire, l'Ile-de-France par 2 fonctionnaires (dont le conseiller international de la présidente) et la ville de la Roche-sur-Yon par son maire. **La maire d'Aubervilliers** et **le maire de Nanterre** représenteront également leur ville, ce qui porte à 5 (à ce jour) le nombre de maires français présents à Alger.

- 5) S'agissant **des ateliers**, les participants souhaitent que soient complétés les contenus des 4 thématiques (qui leur paraissent par ailleurs bien correspondre aux aspirations de leur collectivité) : - atelier 1 : **Jeunesse et démocratie locale** (*rajouter : échanges culturels, scolaires et sportifs*) / - atelier 2 : **Grandes villes et développement durable** (*rajouter : entretien du patrimoine bâti*) / - atelier 3 : **Universités, entreprises et développement territorial** (*sans rajout*) / - atelier 4 : **Finances et fiscalité** (*rajouter : formation professionnelle*)

- Prévoir la participation des « **grandes associations** » françaises comme « Villes d'art et d'histoire » (pour l'atelier 2) ; l'ANACEJ - Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes - (pour l'atelier 1). Proposer qu'y soient aussi invitées des associations algériennes comme l'ANEJ - Association nationale des échanges entre jeunes - et son projet Bab el Amel (avec la Fondation de France sur les créations d'entreprises).

- Prévoir, pour chaque atelier : 2 co-présidents (1 Algérien et 1 Français) et 2 rapporteurs (même répartition), car la tâche va être lourde (4 séquences d'1h15 pour chaque atelier). Bien sélectionner aussi les animateurs : 1 Algérien et 1 Français pour chaque atelier.

- 6) Présence ministérielle française : le ministre algérien de l'intérieur, **Noureddine Bédoui**, qui ouvrira les Rencontres, doit avoir à ses côtés un ministre français : solliciter rapidement le ministre des A.E. **Jean-Marc Ayrault**, le ministre de l'Intérieur **Bernard Cazeneuve** ou le ministre des collectivités territoriales **Jean-Michel Baylet**. Solliciter pour la clôture, côté français, le secrétaire d'Etat au développement **André Vallini** (dont le département de l'Isère, qu'il a présidé, est partenaire de la wilaya de Constantine, et qui a particulièrement en charge, auprès du M.A.E., le suivi de la coopération décentralisée).

- 7) Les problèmes pratiques concernant les Rencontres : dès que les deux **comptes-rendus du 18 avril** (comité de pilotage à Alger) **et du 21 avril** (réunion de ce jour du groupe-pays) auront été saisis et validés, ils seront adressés à tous les élus et fonctionnaires territoriaux, avec une lettre d'invitation de CUF essentiellement consacrée aux modalités pratiques (à noter que l'ambassadeur de France à Alger envoie parallèlement aux élus français, maires et présidents de collectivités territoriales, une lettre officielle d'invitation). La lettre de CUF s'efforcera de répondre de manière précise aux questions recensées ce jour par le groupe-pays :

- **où se déroulent les Rencontres des mercredi 25 et jeudi 26 mai ?** : Au centre ville d'Alger, à l'hôtel El-Aurassi (près de l'ancienne Bibliothèque nationale et du Palais du gouvernement)

- **où logent les participants ?** : Dans le même hôtel El-Aurassi

- qui prend en charge et réserve **les billets d'avion** France-Algérie et retour ? Chaque collectivité, bien sûr, pour ses **élus et fonctionnaires**. Pour les **autres acteurs de coopération**, publics ou privés (associations d'élus, entreprises, universités, centres de recherche, hôpitaux, établissements culturels, associations des secteurs jeunesse, culture, solidarité, etc.) c'est la même règle, chacun prend son billet, sauf s'il a un accord de prise en charge totale ou partielle avec les collectivités ou les administrations avec lesquelles ils travaillent.

- qui prend en charge les **frais d'hébergement** (3 nuitées) et **de repas** du mardi 24 au soir au vendredi 27 au matin ? : **Nos hôtes algériens prendront généreusement en charge une soixantaine d'invités français**, dans un ordre prioritaire : 1 - élus territoriaux / 2 - fonctionnaires territoriaux / 3 - autres acteurs des territoires « sélectionnés » par les organisateurs français (MAE - DAECT, ambassade, mission Levet - et CUF). N.B. : la liste des pré-inscrits du 23 avril comprend 35 personnes (20 élus et 15 fonctionnaires) ce qui laisse a priori quelque 25 places pour les « autres acteurs ». En cas de besoin impératif, le MAE et la Délégation de l'Union européenne à Alger pourront (peut-être) dégager quelques prises en charge supplémentaires, mais ce sera au compte-gouttes !

- quelles modalités sont prévues pour faciliter **l'obtention d'un visa d'entrée en Algérie** auprès des consulats d'Algérie en France ? [*voir ci-joint la note rédigée par l'ambassade d'Algérie pour les participants*]

- **comment s'inscrire** à ces Rencontres ? : Par le biais d'une plateforme informatique gérée par une agence algéroise spécialisée. Les modalités figureront dans le texte de la lettre d'invitation envoyée par CUF.

- le projet de programme préparé par CUF après le comité du 18 est amendé par le GP, essentiellement pour placer le mercredi après-midi (et non le jeudi) les visites de terrain.

Georges MORIN